

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

29/10/2021

Dossier complet le :

19/11/2021

N° d'enregistrement :

2021-5722

1. Intitulé du projet

Projet hydro-écologique sur les bassins versants du Port Royal et du Pontreau, deux fleuves côtiers de Pornic Agglo Pays de Retz sur le territoire du SAGE Baie de Bourgneuf, pour la restauration des milieux aquatiques et la protection contre les inondations.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz

Nom, prénom et qualité de la personne

ENSELME Florian

habilitée à représenter la personne morale

Responsable service Milieux aquatiques - Prévention des inondations

RCS / SIRET

2 0 0 0 6 7 3 4 6 0 0 0 1 1

Forme juridique

Communauté d'agglomération

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
10	Pose de gabions sur une longueur cumulée de 231 ml pour le remodelage hydromorphologique des berges sur le cours d'eau de Port Royal entre la rue des Moutiers et la rue de Port Royal à la Bernerie-en-Retz.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Bassin versant du Port Royal : modification de l'ouvrage existant traversant la rue de Port Royal en raison d'une réduction de section au sein du busage ; remodelage hydromorphologique en amont et en aval de l'avenue des Courlis ; déviation du réseau d'eaux pluviales de la rue de la Croix des Noués vers la rue de la Sennetière ;

Bassin versant du Pontreau : mise en place de clapets à bec de canard à l'extrémité des émissaires ; création d'un bras de décharge en haut du camping de l'Ermitage des dunes, et création d'une zone d'expansion ; remodelage hydromorphologique entre la route de la Bernerie et le camping ; rétablissement de la continuité écologique en aval de l'ouvrage ferroviaire et resserrement des écoulements au sein de l'ouvrage ; remodelage hydromorphologique et la création d'une zone d'expansion en zone humide sur la parcelle communale, route de la Bernerie ; remise à ciel ouvert du busage traversant la route du Bois des Tréans et redimensionnement de l'ouvrage de franchissement ; établissement du lit d'origine en fond de vallée et la création d'une zone de rétention en zone humide au chemin des Perrières ; rétablissement du lit d'origine en fond de vallée en amont de la route bleue.

Confère annexe 8.2.1

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs globaux du projet sont de remédier aux altérations hydro-écologiques identifiées sur les cours d'eau et atteindre les objectifs de « bon état/potentiel » des masses d'eau, et de gérer le risque d'inondation en réduisant l'aléa et, de manière complémentaire ou alternative, en agissant si nécessaire sur la vulnérabilité des biens.

En zone urbaine, le projet GEMAPI porté par la collectivité sur les ruisseaux du Port-Royal et du Pontereau vise à réduire les risques d'inondation en ayant recours, autant que possible, à des solutions basées sur la nature. A l'aval du Port-Royal, on cherche à restaurer la morphologie du cours d'eau et de ses zones d'expansion initiales, progressivement détruites par l'urbanisation (remblaiement, busage, curages...). Localement, entre la rue des Moutiers et la rue de Port Royal, les objectifs sont d'améliorer la capacité hydrauliques du cours d'eau sur un secteur urbain exposé aux risques d'inondation et de consolider les berges sur des tronçons sensibles (présence de murs et de clôtures en béton).

Le profil type de ré-aménagement des berges du ruisseau se base sur le principe des lits « emboîtés » qui permet de retrouver de meilleurs capacité d'écoulement en crue, de dissiper l'énergie, de limiter l'érosion et d'améliorer la qualité des habitats. Entre la rue des Moutiers et la rue de Port Royal, les contraintes foncières fortes en milieu urbain excluent les possibilités de retrouver une morphologie totalement naturelle du ruisseau. C'est donc une technique « hybride » combinant restauration écologique du lit mineur et techniques de stabilisation de berge de type gabions en limite de lit majeur urbain qui a été retenue pour le projet.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux d'aménagements sont décrits pages 191 à 225 du document annexe 8.2.1

Localement, sur le Port-Royal, entre la rue des Moutiers et la rue de Port Royal, le remodelage de berges est situé sur des tronçons de cours d'eau qui ne sont pas directement accessible depuis la berge (parcelles privées avec habitation).

Le remodelage devra être réalisé avec de petits engins afin de cheminer directement dans le lit mineur du cours d'eau.

Ces opérations seront effectuées en période d'étiage, néanmoins une vigilance devra être portée pendant la durée des travaux en cas de d'événements pluvieux intenses ou de potentielle pollution accidentelle.

Un abattage préalable d'arbres est à prévoir en rive droite entre la rue des Moutiers et l'avenue des Courlis.

Les travaux consisteront à remodeler un linéaire cumulé de berges de 300m, dont 231m de berges seront consolidées par des gabions.

Les déblais produits par les travaux de terrassement devront être évacués vers une filière adaptée.

Les modalités d'intervention pour ce secteur de travaux devront se dérouler de la manière suivante :

- abattage d'arbres, déplacement des clôtures si possible, et suppression des bajoyers au niveau des ouvrages ;
- remodelage des berges (terrassement + pose des gabions) ;
- travaux de revégétalisation ;
- remise en état des clôtures.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation

Entretien nécessaire et obligatoire des cours d'eau par les propriétaires riverains.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le dossier est soumis aux procédures administratives relatives à la loi sur l'eau.

Voir tableau page 17 de l'annexe 8.2.1

L'objectif du projet est de restaurer les fonctionnalités naturelles du cours d'eau dans le but d'atteinte des objectifs de la directive cadre sur l'eau au sens de la rubrique 3.3.5.0. de la nomenclature annexée à l'article R. 214-1 du code de l'environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur cumulée d'intervention sur le Port-Royal	près de 500 m
Longueur cumulée d'intervention sur le Pontreau	près de 815 m
Surface cumulée des zones d'expansion créées en zones humides	environ 30 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

La Bernerie en Retz
(BV du Port-Royal)

Les Moutiers-en-Retz
(BV du Pontreau)

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 1 ' 37 " 378 Lat. 47 ° 4 ' 28 " 166

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 2 ° 1 ' 36 " 548 Lat. 47 ° 4 ' 29 " 758

Point d'arrivée :

Long. 2 ° 1 ' 39 " 232 Lat. 47 ° 4 ' 19 " 657

Communes traversées :

La Bernerie en Retz

Les Moutiers-en-Retz

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Modification de l'ouvrage existant traversant la rue de Port Royal
Remise à ciel ouvert du busage traversant la route du Bois des Tréans et
redimensionnement de l'ouvrage de franchissement

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites Internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Bernerie en Retz Les Moutiers-en-Retz
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention au bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une désimilation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZH en limite de ruisseaux et fossé recensées dans l'inventaire des ZH des Moutiers en Retz

			PPRL - Baie de Bourgneuf Nord approuvé le 13 juillet 2016
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A proximité (130 m) du site Natura 2000 Directive Oiseaux "Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts " A proximité (130 m) du site Natura 2000 Directive Habitats "Marais Breton, baie de Bourgneuf, île de Noirmoutier et forêt de Monts "
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendré-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déblais produits par les travaux de terrassement seront évacués vers une filière adaptée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de gabions.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques débordement de cours d'eau et submersion marine
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Circulation des engins de chantier pendant la durée des travaux. Impacts de la phase chantier seront réduits par des mesures d'évitement et de réduction (définition de circulations loin des zones habitées, horaires de travail...)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déblais produits par les travaux de terrassement seront évacués vers une filière adaptée.</p> <p>Pour éviter les impacts de dépôts de fines, des filtres à paille renforcés par une couche de géotextile perméable, seront disposés dans le lit à l'aval de la zone de chantier.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

De manière générale, tout travaux dans le lit mineur et/ou proches des milieux aquatiques donnera lieu au dispositif suivant :

- Mise en place, en aval du chantier, d'un dispositif de barrage flottant qui permettra de retenir tous les éléments flottants issus des opérations d'aménagement et d'un barrage filtrant de type botte de pailles, pour retenir les dépôts de MES ;
- Création d'aires imperméabilisées par géotextiles /bâches étanches et résistants pour le remplissage des réservoirs des engins, leur stationnement et leur entretien, celles-ci étant situées le plus loin possible des milieux aquatiques. Il y aura interdiction de tout stockage d'hydrocarbures sur le chantier. Les ravitaillements seront faits par camion-citerne. Des kits anti-pollution seront exigés, de même que l'utilisation d'huiles végétales biodégradables (pour chaîne de tronçonneuse par exemple ou pour l'hydraulique des pelleteuses...);
- Collecte des eaux de vidange des sanitaires par recyclage par une entreprise agréée et interdiction des vidanges proches des milieux aquatiques ;
- Définition de pistes de chantier et de zones de stockage bien précises.

Après ressuyage, les vases seront évacuées vers une filière adaptée.

Les horaires de chantier seront strictes : pas de travaux le matin tôt, ni le soir, et pas de travaux les week-end. Les engins de chantier seront aux normes en vigueur concernant le bruit, les vibrations et les pollutions de l'air.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Comme déjà préciser plus haut, l'objectif du projet est de restaurer les fonctionnalités naturelles du cours d'eau dans le but d'atteinte des objectifs de la directive cadre sur l'eau au sens de la rubrique 3.3.5.0. de la nomenclature annexée à l'article R. 214-1 du code de l'environnement. L'opération intermédiaire de curage ne constitue en aucun cas la finalité de l'opération mais une étape essentielle pour valoriser et accroître les valeurs écologiques actuelles du site.

Le projet global aura des impacts, à termes, après aménagements, positifs sur les milieux physiques : amélioration de la qualité de l'eau, diversification des écoulements et des habitats du lit mineur et restauration des échanges entre les eaux superficielles et souterraines. Durant la phase travaux, des mesures de calage du calendrier seront prises pour éviter les périodes sensibles pour la faune, permettent de limiter, de façon satisfaisante, les impacts chantier sur l'ensemble de la faune et des milieux naturels.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet
Annexe 8.2.1 Projet de dossier réglementaire préalable à la validation des travaux

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Pornic

le

18/11/21

Signature

Pour le Président,
Par délégation


Le Vice-Président
Claude CAUDAL

PORNIC
agglo
PAYS DE RETZ



